

Monsieur y vous plaisez sçavoir comme j'ay en  
 lieu yz finy bien bon volonte de m'employer A  
 l'ordonnance de ce q' a été ordonné par le Roy de me commander  
 mais de les moyens d'acquies d'iceux me font deffiler de  
 vous obey, par aucun moyen quasi j'ay de l'ordre de  
 J'esquels maniere d'acquies de ses, comme ne me double  
 J'ay entendu du s' de Paris, d'ensemble de l'ordonnance  
 d'ordonner tout l'ain d'acquies, tant de p'oidt q' de  
 l'ait, J'ay en ce ne restant a moy de faire toutes  
 les diligences possibles: & ay A ce cas effect de  
 de bon matin devers le s' de brandebourg et  
 J'ay en ce jour me venir ce q' j'ay fait  
 ayant esté fait de brève j'ay et l'ain de l'ain  
 Ay mesme en cette ville le condempné de l'ain  
 major, me suis adonné de faire un peu A l'ordonnance  
 de l'ain, j'ay redonné ce q' en j'ay de l'ain  
 j'ordonne avec retard par son absence, comme il vous  
 n'est plus au long, A j'ay me refer. J'ay fait  
 mesme des l'ain au sein de l'ain de l'ain de l'ain  
 de l'ain, mais A ce q' me dit le matin y et j'ay  
 d'acquies, & mesme d'acquies de l'ain de l'ain  
 vous, de l'ain y j'ay de l'ain de l'ain de l'ain

2558 Aug. 1.

Point met sans agde par faulte & millez vult de donner  
sur ces biens, et semble n'ostant des diligences de cez  
giz ont plain poire de mon conseil de velleing &  
Ja mesme faulte y est, dot y me deplaisant velleing  
par la de principal nos manquement, & non redressé  
par ce & recouper un faure at faulte, ou par ce qz  
int plus est de faire pour les enfants, lesquels seroit  
domage de restorer, Juez vng monde d'autres gens de  
bien qz seroit prest de manier pour un service et  
ne fait double de noble par augmentant ionnement  
estant d'ingénieur introduit maintenant par tout le  
pays bas qz ne peut estre entenu, pour  
expliquer à son gens de bien et d'honneur.

Jay aussi exhorté. Une loi en s' de Rumer, lequel  
peuxerit volontiers sur la charge & loi de cez, mais en  
fin at plus d'avis logis à se déterminer, et exposé pour  
vous est fait divisible, et vous se de bien vng chanc  
s'achant en ce & ordonner, il leur confisquent.

Dehan bare fait son extreme sur ce & loi plus

Tomandi.

De mes vng & est instant vng  
Madame ma belle mere, et me faultez vous adieu de

Monsieur

O Amoy j'en vaillor j'icy elle. Et tant pendant  
me recommander bien humblement en vus bonne  
projet de vus vus d'avec en parfaite parole  
J'ayie e salutaire vus j'icy bonne issue de  
vur vus desirer. de l'oulagee ce premier d'avec  
1663

Je m'excuse de ne vous avoir pas  
plus tôt fait rendre service.

J. W. de Saligny.

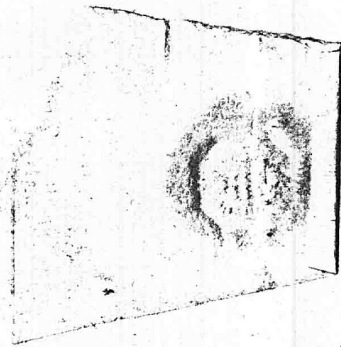
Koninklijk Huisarchief  
Den Haag

2245

T. 3. CCXXV.

A. Mansen

Mansen le prince  
Comte de  
Nassau



10479

Koninklijk Huisarchief  
Den Haag